Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20260528-20260049-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUMEUR - GAUTIER

Date de convocation : 20 mai 2026 Nombre de conseillers : En exercice : 15 Présents : 13 Votants : 15 **Quorum atteint**	L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Maire <u>Etaient présents</u> : Madame BOURDOISEAU Sindy, Madame CALLEC Angélique, Madame CLENET Véronique, Madame CORNILLAULT Annabelle, Monsieur FAISANT Gurvan, Monsieur LE GUEN François, Monsieur LE MOULLEC Frédéric, Monsieur LE ROUZÈS Benoît, Madame LE TIRANT Christine, Madame LOUTOUFI Céline, Monsieur RENAUD François, Monsieur TERRIEN Yannick, Monsieur TRÉHIOU Mickaël
	<u>Absents</u> : Représentés : Madame BOBONY Annaïg : procuration à Monsieur TERRIEN Yannick Monsieur L'ANTHOËN Jérémie : procuration à Monsieur LE ROUZÈS Benoît Non-représentés :
Secrétaire de séance	Madame CALLEC Angélique
Assistait également	Madame HENRY Anne-Hélène, Secrétaire de Mairie

Rénovation du Foyer Municipal : Avenant

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les travaux de rénovation du Foyer Municipal

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212201990-20260528-20260049-DE

sont avancés. Il convient de procéder à des ajustements concernant le matériel de cuisine. Pour ce faire, l'entreprise SBCP a été émis un projet d'avenant à hauteur de 2 730,97 € HT ; 3 277,16 € TTC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'approuver l'avenant présenté par l'entreprise SBCP pour un montant de 2 730,97 € HT ; 3 277,16 € TTC.**
- **D'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer toute pièce relative à l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme,

Secrétaire de séance

Président de séance

MAIRIE DE PLEUMEUR-GAUTIER (Côtes d'Armor)